



Association « Union Cycliste Tamponnaise »
 31 impasse des Œillets Bras Creux
 97430 LE TAMPON
 GSM. : 06 92 85 95 13
 Mail. u.c.t.reunion@gmail.com

REGLEMENT PARTICULIER



X-COUNTRY de la Pointe
 6^{ème} manche
TROPHÉE SCOTT DE VTT XC
JEUDI 29 mai 2014



PROGRAMME :

7h00 : Accueil des participants et émargement
7h45 : Reconnaissance du parcours PL, PO, PU, BE
8h00 : Départ Pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins (circuit spécifique)
9h00 : Départ Master 2-3, Cadets, Minimes, Dames et non licenciés (15ans et +)
10h15 : Départ Hommes, Espoirs, Master 1, Juniors
 Suivi de la remise des récompenses.

NOMBRE DE TOURS : plan ci- joint

Circuit spécifique jeunes

- Pré-licenciés 5 min
- Poussins 5 à 10 min
- Pupilles 10 à 15 min
- Benjamins 10 à 20 min

Circuit grandes catégories : 3,5 km/T

9H00	Master 2-3	5T
	Cadets	4T
	Minimes	3T
	Dames Juniors Séniors	4T
	Dames minimes Cadettes	3T
	Non Licenciés	2T
10H15	HOM-ESP-MT1	8T
	Juniors	6T

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- Licenciés FFC : **12€** (plaque offerte si 1^{ère} course)
- Pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins : **6€**
- Non licenciés (15ans et plus) **25€** (soit **20€+5€** de caution de plaque) avec certificat médical de moins de 1 an et **autorisation parentale pour les mineurs.**

INSCRIPTIONS :

Impérativement avant le mardi **27 mai-12h** sur bulletin officiel qui transmettront :

- Par Fax au Comité Régional de Cyclisme : 0262 42 22 55
- Par mail au Comité Régional de Cyclisme : ffcrun@wanadoo.fr

COMISSAIRES : Mr GOULJAR Eddy, Mme NOEL Doris, Mme HOARAU Marie-Lise, Mr FURCY Jean
 Mme MASCAREL M. Annick **L'organisation se réserve le droit de toute modification.**

Pour tout autre point de règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

Pour les licenciés de 2013: renouvellement de la licence 2014 obligatoire.

Pour les non licenciés : uniquement les coureurs non licenciés de 2013 et antérieurs.

Parking voiture en haut du circuit, veuillez ne pas vous garer le long de la route pour ne pas gêner la circulation merci de votre compréhension

